

# PLAN DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE 2021/2022

Date de mise à jour : 12/11/2021

## Préambule :

Au-delà des mesures mises en place au collège pour limiter la propagation du virus en fonction du niveau d'alerte dans lequel se trouve le département (voir document en annexe), l'établissement doit prévoir comment sera organisée la continuité pédagogique.

## 2 situations sont à anticiper :

SITUATION 1	SITUATION 2
Un ou plusieurs élèves sont positifs au covid et placés à l'isolement, un ou plusieurs élèves sont considérés, après un « contact tracing », comme cas contacts à risque et doivent rester isolés.	La situation sanitaire exige que le <u>niveau 4</u> du protocole et cadre de fonctionnement soit déclenchée.

## DANS LES 2 SITUATIONS :

### 1. Communication et suivi des élèves en distanciel :

L'outil de communication entre l'établissement, les enseignants et les élèves et leurs familles sera la messagerie de l'ENT.

Le professeur principal de la classe du ou des élèves isolés ou en distanciel sera chargé du suivi et de la communication avec les élèves et les familles de sa classe.

La vie scolaire viendra en soutien du professeur principal pour le suivi des élèves.

La direction sera chargée de la communication globale sur la situation.

### 2. Outils numériques à disposition pour le distanciel :

- L'ENT sera l'outil de base pour la transmission des cours et du travail à effectuer (cahier de texte et contenu de séance).
- Selon les situations des cours en visio-conférence ou des classes virtuelles pourront être organisés par les enseignants sur le support « ma classe à la maison mes classes virtuelles ».

### 3. Situations des élèves ne disposant pas de matériel informatique ou vivants en « zone blanche » :

L'établissement dispose de 10 PC portables à prêter aux élèves sous conventions.

Si ces moyens sont insuffisants ou si des élèves vivent dans une « zone blanche » (sans accès à internet), l'établissement organisera la mise en place de distribution des cours et du travail de manière hebdomadaire au format « papier ». La vie scolaire sera chargée de ce suivi.

### **Particularités de la situation 1**

Dès qu'un ou plusieurs élèves sont placés à l'isolement, la direction informe l'équipe pédagogique.

Les cours et le travail à faire sont transmis aux élèves via l'ENT (cahier de texte).

Le professeur principal des élèves concernés assure un suivi et une communication avec les familles et les élèves pour veiller à ce que la continuité pédagogique pendant la période d'isolement soit assurée.

### **Particularités de la situation 2**

Si le niveau 4 du protocole est déclenché :

- **Les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>** seront accueillis au collège.
- **Pour les élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>** une hybridation en ½ jauge sera mise en place :
  - Les élèves du groupe 1 de chaque classe seront en cours en semaine A et en distanciel en semaine B
  - Les élèves du groupe 2 de chaque classe seront en distanciel en semaine A et en cours en semaine B.

Pour les élèves en présentiel, les cours seront assurés normalement.

#### **Pour les élèves en distanciel :**

Les cours et le travail à faire seront transmis par les enseignants via l'ENT (cahier de texte).

Le travail fait sera corrigé la semaine suivante en présentiel.

Les classes virtuelles/visio-conférences pourront être proposées aux élèves. Cette possibilité est laissée au libre choix des enseignants notamment en fonction des moyens matériels dont ils disposent.

Le professeur principal sera chargé d'articuler l'organisation présentiel/distanciel et de veiller à ce que la charge de travail des élèves en distanciel soit appropriée.

## INFORMATIONS IMPORTANTES



ENT du collège (espaces pédagogiques, messagerie...) :

<https://briord.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

En cas de difficultés de connexion, des tutoriels sont accessibles sur la page d'accueil du site dans l'article « connexion à l'ENT et à Pronote »

Si besoin vous pouvez contacter le secrétariat du collège (0426088102) pour recevoir vos identifiants (parents ou élèves).

-----

Le plan de continuité pédagogique a été établi en groupe de travail restreint sur les bases de l'expérience acquise au collège depuis mars 2020.

Il a été présenté au Conseil d'administration du 25 novembre 2021.

Il a été soumis au Conseil Pédagogique du 14 décembre 2021.

Ressources pour les enseignants : <https://eduscol.education.fr/2227/plan-de-continuite-pedagogique>

Le plan de continuité pédagogique sera diffusé via l'ENT et sera accessible sur la page d'accueil du site du collège.

## Luttons ensemble contre la Covid-19



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes, trois fois par jour



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

COVID-19				
ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022				
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT				
Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.				
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
<b>Doctrine d'accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Hybridation au lycée selon le contexte local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Hybridation pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec jauge à 50 %</li> <li>• Hybridation au lycée avec jauge à 50 %</li> </ul>
<b>Protocole sanitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur)</li> <li>• Limitation des regroupements importants</li> <li>• Désinfection des surfaces fréquemment touchées <b>une fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur)</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire</li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</li> </ul>
<b>Activités physiques et sportives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées <b>uniquement en extérieur</b> et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</li> </ul>
<b>Protocole de contact-tracing</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Écoles : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas et poursuite des apprentissages à distance</li> <li>• Collèges et lycées :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance</li> <li>- les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel</li> </ul> </li> </ul>			



## COLLEGE Chartreuse de Portes BRIORD

